

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en ingénierie des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, session 2025

Le Secrétaire général,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs de recherche,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs de recherche dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Chef-fe de projet ou expert-e en ingénierie des systèmes d'information, ouvert au titre de l'affectataire ADMINISTRATION CENTRALE MEN, au titre de l'année 2025 :

Monsieur POMIES Frédéric, ingénieur de recherche hors classe, président, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris.

Madame CHITOUR Amina, ingénieure de recherche hors classe, vice-présidente, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris.

Monsieur BEN HADJ Mourad, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Gustave Eiffel, Champs-sur-Marne.

Monsieur ALGLAVE Dominique, ingénieur de recherche hors classe, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris.

Madame FAROLFI Valérie, ingénieur de recherche, suppléante, Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Paris.

Madame FAURE Anne, conservatrice générale des bibliothèques, suppléante, Ministère des Armées, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris , le 12/09/2025

Pour la ministre d'état
ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche
Pour la ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative
et par délégation
La sous-directrice des ressources humaines
pour l'administration centrale

Bérénice Dély